

Intermittents-tes de l'emploi en DANGER !

LE FIL - Occupé !

Le Fil SOCIAL - Espace Ambroise Croizat



Communiqué

de la **CIP 42** - **Coordination des Intermittents-es et Précaires de la Loire ET du CTPEP - CGT**
- **Précaires et Chômeurs-ses de St-Étienne**

« Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

article 11 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

Depuis le 4 Mars, le Théâtre de l'Odéon est occupé par des intermittents-tes de l'emploi.

La Coordination des intermittents-es et Précaires de la Loire et le CTPEP CGT soutiennent cette occupation et appellent à amplifier cette mobilisation en occupant d'autres lieux, d'autres secteurs d'activités, partout en France, afin qu'ils deviennent l'épicentre de la contestation réunissant tous-tes les précaires, étudiants-es, privés-es d'emploi, temps partiels subis, micro-entrepreneurs, esclaves de l'ubérisation, ...

Ce même jour, à Saint Etienne, nous avons co-organisé La Marche Funèbre de la Culture et des Droits Sociaux. Trois-cent-cinquante personnes se sont réunies et ont observé une minute de silence devant les lieux de culture de la ville (au Zénith, au CDN Comédie de Saint-Etienne, au Fil Salle de Musique Actuelle, au Cinéma le Méliès), jusqu'à la Préfecture où a été faite une minute de bruit pour exprimer notre colère : « Nous ne nous laisserons pas enterrés-es vivants-es ! »

Depuis le mercredi 10 mars, la CIP 42 et le CTPEP CGT occupent Le FIL (SMAC - Salle de Musique Actuelle) qui est, par ailleurs, la première salle de musique occupée en France. Pour cette occasion et afin de rendre clairement visible le caractère social de nos revendications nous avons rebaptisé le lieu : Le FIL Social – Espace Ambroise Croizat. Car il s'agit de défendre les droits sociaux de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, particulièrement les droits de celles et ceux qui exercent dans l'intermittence de l'emploi.

Mais, aujourd'hui : ON NE JOUE PLUS ! ON OCCUPE !

En effet, nous refusons de jouer à ce jeu. Ce jeu que le gouvernement nous demande de réinventer : celui d'une culture marchande à consommer avec du théâtre à la télé ou des concerts filmés, sur des plateformes sans vie. Une culture qui trop souvent, reste inaccessible aux plus démunis-es. Nous refusons ce jeu de la culture qui fait semblant d'aller bien alors que le service public est démantelé par les différentes politiques, à commencer par la casse de l'hôpital public et de l'ensemble des services de santé qui fait que nous en sommes là aujourd'hui.

Nous sommes rassemblés-es pour faire entendre nos voix et nos revendications, nous, intermittents-tes de l'emploi et précaires :

- saisonniers-ères, intérimaires, vacataires ;
- extra de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et du monde de la nuit ; professionnels-elles de la culture et de l'événementiel rassemblant la technique, l'artistique mais aussi la sécurité, l'entretien, l'administration, l'accueil et la billetterie.

Nos revendications sont sociales et solidaires, nous ne nous laisserons pas diviser et nous exigeons d'urgence du gouvernement des engagements fermes et immédiats, pour que soit permis à l'ensemble des intermittents-es de l'emploi et précaires de pouvoir vivre et non plus survivre.

Pas de réouverture sans droits sociaux !

A savoir :

- Le retrait pur et simple de la réforme de l'assurance chômage ;
- La prolongation des droits à l'assurance chômage (dite « année blanche ») pour les annexes 8 et 10 du spectacle vivant et de l'audiovisuel au-delà du 31 Août 2021 et son extension à tous-tes les intermittents-es de l'emploi, qui subissent les effets à la fois de la crise, et des politiques patronales ;
- La baisse du seuil d'heures minimum d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrants-es et ou intermittents-es en rupture de droits ;
- L'ouverture immédiate de droits pour les cotisants-es aux annexes 8 et 10, peu importe le nombre d'heures cotisées ;
- L'assimilation de toutes les heures d'éducation artistique en annexes 8 et 10 ;
- Des mesures d'urgence pour garantir l'accès aux congés maternité et/ou maladie indemnisés, à toutes les travailleuses et travailleurs en emploi discontinu, mais aussi aux autrices et auteurs ;
- Des dispositifs d'aide à la diffusion sur tout le territoire régional et national, avec des moyens financiers et logistiques conséquents. Une autre politique publique de la culture qui réponde véritablement aux besoins de toutes celles et ceux qui la fabriquent ;
- Des moyens pour garantir les droits sociaux, retraite, formation, médecine du travail, congés payés, etc..., dont les caisses sont menacées par la baisse des cotisations sociales ;
- Et dans l'intérêt de tous-tes, que 10 chômeurs-ses sur 10 soient indemnisés-es !

Plus que tout, nous défendons l'idée d'accorder des droits inconditionnels rattachés à la personne, telles que l'assurance chômage, une protection sociale qui permet de sauvegarder les métiers à caractère discontinu et de garantir que les travailleuses et travailleurs puissent vivre dignement.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour toutes et tous !

Donc, aujourd'hui : ON NE JOUE PLUS ! On occupe !

Soutiens et co-signatures :

Syndicats CNT de La Loire // La Jeunesse Communiste de la Loire // OSE-CGT - Organisation des salarié.e.s étudiante.e.s de la CGT // ENSEMBLE! région stéphanoise // Comité ANTIFA // Génération.s // Union pour le communisme St-Étienne // ATTAC Loire-sud

